Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, a pris part, le lundi 13 décembre par visioconférence, à la 3ème réunion du Haut Comité de l'Agenda de la Décennie des racines et de la diaspora africaines.

Dans son allocution, M. Bourita a fait savoir que la diaspora africaine dispose d'un savoir-faire et d'une expertise fortement bénéfiques pour les économies du continent africain, surtout dans un contexte marquée par la mondialisation et l'émergence de nouvelles opportunités qui s'offrent à l'Afrique.

M. Bourita a réitéré que le Maroc, dans le cadre de son engagement, confirmait sa contribution financière annoncée lors de la deuxième réunion du Haut-Comité et proposait de mettre deux cadres à disposition à plein temps afin d'accompagner les travaux de ce Comité.

Soulignant que les montants de transferts de fonds de la diaspora africaine ne cessent d'augmenter, M. Bourita a relevé que le Haut Comité a suggéré d'associer certaines start-ups de la Fintech africaine afin de mener une réflexion visant à réduire les taux de ces transferts qui atteignent actuellement les 15%, le taux le plus haut dans le monde, et à diversifier les organismes de transferts de fonds dans le continent.

Le Ministre a, en outre, estimé que l'Observatoire Africain pour la Migration (OAM) pourrait jouer un rôle pionnier aux côtés du Haut Comité pour l'établissement d'une cartographie des compétences de la diaspora africaine dans différents domaines pour optimiser leur contribution au développement du continent et diffuser leur savoir-faire.

Il a également préconisé la mise en place d'une plateforme de e-business pour relayer des success stories initiées par la diaspora africaine aussi bien à l'étranger qu'en Afrique.

Par ailleurs, M. Bourita a réaffirmé l'engagement du Maroc, aux côtés de la République Togolaise, de faire de ce Haut Comité un modèle de réussite et une réalisation concrète et durable à l'échelle continentale, et de conclure, qu'à la veille de l'an 2022, il est urgent d'accélérer l'opérationnalisation du programme de la décennie 2021-2031 pour répondre aux aspirations de la diaspora africaine de contribuer pleinement au processus de développement de l'Afrique.